

GE_GERICHTE A/2054/2015 vom 12. November 2015

GE Cour de justice, 2015-11-12, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_A_2054_2015

FR: GE_GERICHTE A/2054/2015 du 12 novembre 2015

IT: GE_GERICHTE A/2054/2015 del 12 novembre 2015

Erwägungen

E. 6

Etes-vous d'accord avec l'avis du Dr J _____ du 8 juin 2015? En particulier avec son appréciation selon laquelle la malformation mammaire entraîne un comportement d'évitement et une grande atteinte psychologique, et qu'une intervention chirurgicale permettrait d'améliorer le développement et la santé psychique de A _____ B _____? Si non, pour quels motifs (veuillez argumenter précisément) ?

E. 7

Etes-vous d'accord avec l'avis du Dr I _____ du 25 juin 2015? En particulier avec son appréciation selon laquelle les seins inesthétiques aggravent la fragilité psychique sans être la cause première du trouble anxieux (avec une forte composante phobique sociale) qui entraîne des difficultés relationnelles importantes ? Si non, pour quels motifs (veuillez argumenter précisément) ?

E. 8

Faire toutes autres observations ou suggestions utiles. 2. Réserve le sort des frais jusqu'à droit jugé au fond.![endif]>![if> La greffière Alicia PERRONE La Présidente Valérie MONTANI Une copie conforme du présent arrêt est notifié aux parties par le greffe le

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.